



ORIGINAL

SIGNIFICATION DE MESSAGE VALANT RETRAIT

L'an deux mil vingt

Et le *Lundi Vingt-Sept (27) Juillet* à 16 heures *50* minutes ;

A la requête de **Monsieur Thomas Boni YAYI**, Ancien Président de la République du Bénin, Ancien Président de l'Union Africaine, de nationalité béninoise, demeurant et domicilié à Cadjèhoun dans la Commune de Cotonou, élisant domicile audit lieu ;

Nous, **Alain AKPO**, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Cotonou et le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Porto-Novo, inscrit au tableau de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice sous le numéro 40, y demeurant et domicilié à Avrankou en bordure de la voie bitumée à 200 mètres du CEG1 Avrankou, Immeuble **MITCHOAGAN Valentin**, 01BP 294 Cotonou, Tél : 97 89 10 72/ 67 70 75 75/ 95 67 67 87, Email : etudealainakpo@gmail.com soussigné :

Avons signifié, remis et laissé au :

Parti Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE), pris en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié ès-qualité au siège dudit parti dans la Commune de Cotonou, où étant en ses bureaux et parlant à :

Monsieur DJOSSOU M. Rodrigue, de son secrétariat ainsi déclaré qui a reçu tant l'original du message que copie du présent exploit et *vué l'original*

L'original du message du **Docteur Thomas Boni YAYI** aux militants FCBE en date du 27 juillet 2020 et dument signé pour ordre du requérant par, Monsieur **Alassani TIGRI**, laquelle est libellée comme suit :

FCBE
ARRIVEE
N° 208-20
Date 27/07/20



Message du Docteur Thomas Boni YAYI aux militants FCBE

Chers militants,

J'implore encore la volonté de Dieu de nous épargner cette crise sanitaire qui secoue l'Humanité. Puisse le Père Céleste, Dieu Tout-Puissant, intervenir pour sortir le monde de cette pandémie du siècle.

Je partage vos douleurs occasionnées par ce virus ravageur dans tous les domaines et je suis de cœur avec vous à tout moment. À cet effet, je lance un appel à un consensus national sans aucune distinction politique, de région, de confession, de race, ou d'ethnie et à la consolidation de l'unité nationale face à ce drame.

Le Père Céleste avec sa bonté sans limite nous exaucera très bientôt avec la détermination et le leadership qu'affichent toutes les forces vives de nos nations.

Chers Militants,

Notre pays a adhéré aux valeurs communes à l'Union Africaine, en vue d'aboutir à l'Afrique que nous voulons en 2063, qui de surcroît intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés aux Nations Unies au titre de l'année 2030. Comme vous le savez, aucune nation ne peut prétendre à ce développement durable sans les principes fondamentaux basés sur la paix, la stabilité, la sécurité, l'état de droit, la démocratie, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, l'autonomisation de la jeunesse et des femmes, ainsi que la consolidation de la société civile et des communautés.

Notre pays a souscrit aux instruments juridiques de la communauté internationale et au cadre stratégique de la bonne Gouvernance en Afrique. En ma qualité d'ancien Chef d'État et d'ancien Président de l'Union Africaine, le rôle de leadership transformateur que chacun doit jouer pour que ces valeurs soient ancrées dans la gouvernance de notre pays et de nos partis politiques me préoccupe énormément.

Dans notre Loi Fondamentale adoptée en 1990, les partis politiques animent la vie politique pour la préservation de cette meilleure gouvernance des affaires de notre cité commune : **une gouvernance du peuple, par le peuple et pour le peuple**. Pour que la nation puisse en tirer profit, la charte des partis politiques doit être construite de manière consensuelle et exiger la diversité des projets de société.

Point n'est besoin de vous rappeler qu'au regard de ces principes et valeurs, le Bénin a pris une option contraire. Par exemple je mets l'accent sur la gouvernance électorale marquée par le choix d'enlever au peuple son droit de choisir librement ses représentants à travers des processus électoraux non consensuels et d'exclusion. Nous sommes ainsi depuis cette date témoins de nominations à des postes électifs. Depuis les élections Législatives non inclusives du 28 avril 2019, le Bénin a opté pour des élections non équitables, injustes et non transparentes avec un déficit d'équité tant au niveau de la nation qu'au niveau des partis politiques.

Nous avons encore en mémoire le drame des élections législatives non inclusives d'Avril 2019 et c'est le lieu pour moi de m'incliner une fois de plus, et très respectueusement, devant la mémoire de nos compatriotes qui ont payé de leur vie le combat pour le retour de l'État de droit et des élections transparentes.

Il est regrettable de constater que ce processus d'exclusion continue par des réformes personnelles au rang desquelles figure la charte des partis politiques. Cette charte nous conduit inexorablement à un parti unique à la solde du Président de la République, avec la complicité de toutes les Institutions et Organes. Pour rappel, cette idéologie du parti unique a été rejetée par notre peuple depuis la Conférence Nationale de 1990.

Sur la base de cette nouvelle vision de nos gouvernants depuis 2016, ma conclusion est leur volonté de faire disparaître, avec la complicité d'un groupe de militants, le parti FCBE.

C'était tout comme si le récépissé était conditionné entre autres à l'exclusion de certains militants. Ce récépissé a été négocié par un groupe illégitime selon le rapport qui m'a été fait par la plupart des membres du Bureau Exécutif National du parti. La gestion des positionnements sur la liste des candidats et le rejet du rapport de certains coordonnateurs communaux me confortent dans l'idée que le parti FCBE d'aujourd'hui n'est pas celui qui a été mis en place au Congrès de Parakou. Le virus de l'exclusion a emporté FCBE, l'obligeant à devenir l'un des pôles politiques du Président TALON dans la perspective du parti unique au niveau national visé par celui-ci, puisque les partis en compétition sont tous de la majorité présidentielle. Tous les moyens coercitifs de l'État sont mis à contribution à cet effet.

Pour tout processus électoral, le Président Talon a confirmé sa phobie de l'opposition, de la contradiction et de la compétition. Cette compétition fait aussi défaut dans la gestion des autres secteurs, notamment les marchés publics.

Aujourd'hui en définitive, cette faction des FCBE qui se prépare à aller au scrutin des Communales a fait le choix de cette autoroute de l'exclusion pour jouir des privilèges qu'offre ce choix. FCBE est désormais bel et bien un pôle politique du Président TALON.

Je devais partager cette conviction qui est confirmée par les coordinations chargées de transmettre les propositions de candidature choisies démocratiquement depuis nos villages, nos arrondissements et nos communes. Sont exclus, ceux qui sont soupçonnés de ne pas partager la vision du chef de l'État à laquelle est soumis le groupe à qui le récépissé a été confié.

Je ne saurai cautionner un tel état de fait. Je ne saurai militer au sein d'un parti qui a été confisqué en raison de son engagement pour le retour de l'État de droit et de la démocratie et qui tenait à rester dans l'opposition à la gouvernance actuelle des affaires de notre patrie commune.

J'ai donc le regret de vous annoncer que je me retire du parti FCBE et je demande à tous les militants de prendre leurs responsabilités et décisions selon leur conscience au regard de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du nécessaire développement de notre pays. Je souhaite qu'ils ne s'écartent pas du peuple et de l'intérêt général.

Je me retire du parti FCBE tout en me réservant le droit et le devoir d'opiner sur la gestion des affaires de notre pays car le Bénin nous appartient tous. Je suis un Homme d'État, de paix et je le restera. L'avenir radieux de la jeunesse de mon pays me préoccupe énormément.

Par conséquent, j'interdis formellement l'utilisation de mon image, de mon nom et de ma caution sous quelques formes que ce soit par tout candidat de la liste FCBE. J'engagerai au besoin les actions pénales idoines pour faire respecter mon choix.

Ce choix est personnel et je souhaite être compris par les militants qui ont fait de FCBE un des plus grands partis du pays, convoité par le pouvoir en place.

Nous ne pouvons, en face d'une évidence manifeste, nous faire complices de nos bourreaux désormais tapis dans notre maison et je ne saurai faire campagne pour mes compatriotes dont je ne connais ni la vision ni le positionnement par rapport à la ligne politique du parti à sa création à Parakou.

Aux militants,

Une échéance électorale vous attend, en principe, en Mai prochain, et ma personne ne doit plus servir de bouc-émissaire aux nouveaux dirigeants pour parfaire leur mission de destruction de notre famille politique sagement construite depuis près de 17 ans. Ceux-ci ont choisi d'écarter les autres du processus électoral et rejettent la tenue d'un congrès pour tester leur légitimité.

L'administration ne doit pas s'immiscer dans la gestion interne d'un parti qui se dit de l'opposition.

Malheureusement ce clan illégitime de négociation du récépissé conditionnel n'y trouve pas d'inconvénients ou se dit tenu de s'y complaire pour ses ambitions personnelles et d'autres raisons qui lui sont propres, perdant ainsi ses repères et son identité.

La raison est claire : ledit clan n'a aucune légitimité sur la base des rapports qui m'ont été fait. Il l'a reconnu lui-même, la nature du régime l'a obligé à violer l'esprit et la lettre de la ligne politique de notre parti pour obtenir le récépissé. Le deal est un coup de massue à cette famille politique vieille de 17 ans. Cependant le plan de Dieu est pour le développement de ceux qui croient en lui. Ce plan est aussi conçu pour notre cher Bénin.

Mes prières et mes encouragements accompagnent notre patrie commune sous la lumière du Père Céleste, Témoin et Juge suprême de tous et de tous les actes, en ce moment où notre peuple est secoué par la misère et la crise sanitaire.

Que la Providence suprême nous bénisse et nous débarrasse ici et maintenant du Covid-19, la pandémie du siècle.

Docteur Thomas Boni YAYI

Ancien Président de la République du Bénin
Ancien Président de l'Union Africaine

À Colman le 27 juillet 2020, 8/10, Du mardi TIGRI
Rouand

Lui déclarant que cette signification qui vaut retrait définitif du Docteur Thomas Boni YAYI du Parti Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) lui est faite conformément à la loi et aux fins de droit ;

Sous toutes réserves ;

A ce qu'il n'en ignore ;

Et nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original du message précité que copie du présent exploit dont le coût est de :

Employé pour les copies (une (01) feuille de timbre à 1.200 francs

